

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix, le 6 septembre, le Conseil Municipal de la Commune de ST GERMAIN DE PRINCAY, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Serge DURAND, 1^{er} Adjoint.

EN EXERCICE :
15

Date de convocation du Conseil Municipal : **31 août 2010**

PRESENTS :
12

PRESENTS : M DURAND S, M PAILLAT D, M GRELIER B, M VERGNAUD A, Mme SOURISSEAU E, Mme GRELIER O, M PUAUD D, Mme BREGEON P, M PLESSIS X, M ALAIN P, M BILLAUD T, M JOUTEAU R

VOTANTS :
12

EXCUSES : M CHASSERIEAU D, Mme ROUSSIERE S, M OUVRARD P

SECRETAIRE: M Tanguy BILLAUD

D48-10 **OBJET : PLAN LOCAL D'URBANISME : MODIFICATION EN VUE DE PRÉCISER
LES MODALITÉS D'AMÉNAGEMENT D'UN SECTEUR SITUÉ AU NORD DU
VILLAGE DE LA TOUCHE, CLASSÉ EN ZONE 1 AU**

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu la délibération du Conseil Municipal du 25 février 2008 approuvant le plan local d'urbanisme ;

Affichage le :

Vu l'arrêté municipal en date du 14 juin 2010 soumettant la modification du plan local d'urbanisme à l'enquête publique;

Entendu les conclusions du commissaire-enquêteur,

Considérant que les résultats de ladite enquête ne justifient aucun changement à la modification prévue;

Considérant que la modification du plan local d'urbanisme telle qu'elle est présentée au Conseil Municipal est prête à être approuvée, conformément à l'article L. 123-13 du code de l'urbanisme ;

Entendu l'exposé de M Durand 1^{er} Adjoint en charge de l'urbanisme, après en avoir délibéré à 11 voix pour et une abstention, le Conseil Municipal

- ✓ **DÉCIDE D'APPROUVER** la modification du plan local d'urbanisme telle qu'elle est annexée à la présente.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois.

Mention de cet affichage sera, en outre, insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire
D.CHASSERIEAU

Accusé de réception - Préfecture de Vendée

085-218502201-20100910-D48-10-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/09/2010
Publication : 10/09/2010

